



Futurs bergers en atelier professionnel, Domaine et Centre de Formation du Merle, décembre 2019.

EDITORIAL

REGARDS SUR LA FORMATION DE BERGER DU MERLE

Le métier de berger a le vent en poupe. Pour cette rentrée de septembre, plus de 50 candidatures, représentant tout autant de projets de reconversions professionnelles, sont parvenues au centre de formation du Merle de Montpellier SupAgro. Ils sont éducateur, pompier professionnel, directeur de banque, pharmacien, jardinier, salarié agricole... Agés de 19 à 52 ans, ils sont issus de toutes les régions de France et majoritairement du milieu urbain. Ils sont bardés de diplômes ou ont, pour certains, arrêté l'école assez tôt, mais les 16 stagiaires sélectionnés par les éleveurs, les responsables d'organismes professionnels, les prescripteurs et la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur partagent tous la même envie et la même passion pour les brebis. Le métier se féminise de plus en plus : 40% des stagiaires sont aujourd'hui des femmes. Bref, on est loin de certains clichés qui ont la vie dure dans les campagnes... Ils ont connu l'école du Merle par le bouche à oreille, par le Salon des Agricultures de Provence, ou par les multiples reportages et articles de presse qui font la promotion du métier de berger, de la reconversion professionnelle et du lâcher prise, que les médias diffusent régulièrement, jusqu'à l'échelle européenne. Ils vont suivre sur un an le cycle de production de la brebis, débutant ainsi la 89^e année de formation à l'école du Merle, ouverte en 1930. L'entrée en formation coïncide avec le retour des brebis des alpages. Après 15 jours de découverte, les stagiaires participent pendant 6 semaines à l'agnelage d'automne sur des élevages de la région. Un moment crucial de la formation qui demande persévérance, motivation et esprit d'initiative. Suivent les modules alimentation, pastoralisme, conduite de chien de troupeau et prédation, avant de partir en colline ou

dans les coussouls de Crau pour garder les troupeaux en autonomie pendant 6 semaines. Enfin, la reproduction et l'apprentissage à l'estive seront à l'ordre du jour pour les préparer au mieux à cette première expérience en montagne. Une préparation physique, technique et psychologique. Apprendre à bâter un âne, être capable d'avaler quotidiennement un dénivelé important, s'équiper correctement, anticiper la gestion de la solitude et d'une éventuelle prédation sur le troupeau. Et c'est le grand départ, moment tant attendu depuis l'entrée en formation, moment de trac également, comme avant une entrée en scène ! Puis, au retour d'alpage, ils viendront valider les dernières compétences professionnelles du diplôme pour repartir avec leur Brevet Professionnel Agricole « Travaux de la Production Animale » spécialité « Élevage de Ruminants » en poche.

Pour la plupart, la Région SUD finance leur formation et pour certains, participe à leur rémunération. Les demandeurs d'emploi disposent de leur allocation, les salariés sollicitant un congé de formation (CPF de Transition Professionnelle), pour tout ou partie de leur salaire. Aujourd'hui, la formation peut également être dispensée à la carte ; toute personne peut venir suivre le module qui l'intéresse. Venez-vous initier à la conduite du chien de troupeau, à la valorisation de la laine, au bâtage ou à la préparation à l'estive... En parallèle, le centre de formation du Merle informe et accompagne toute personne intéressée par une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : vous avez des compétences, ces compétences correspondent à un diplôme, alors faites les valider !

**Frédéric Laurent, Centre de Formation du Merle,
Montpellier SupAgro**



Coussouls du Nouveau Carton, plaine de Crau, mai 2018.

■ PRINTEMPS 2019 : LANCEMENT DE L'OPÉRATION « COUSSOULS SENTINELLES »

Dans le bassin méditerranéen, il est indéniable que des changements climatiques et d'usage sont en cours et qu'ils impactent ou impacteront les pratiques pastorales. Cependant faute de suivis antérieurs sur les liens entre ces changements, il est aujourd'hui difficile de mesurer précisément leurs impacts notamment sur les espaces de parcours multimillénaires des Coussouls de Crau. La Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau (RNC), co-gérée par le Conservatoire des Espaces Naturels PACA (CEN PACA) et la Chambre d'Agriculture, s'est donc associée avec l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et Écologie (IMBE) pour mettre en place un observatoire des pratiques et impacts du pastoralisme sur quelques places de pâturage représentatives. Baptisée « Coussouls sentinelles », cette opération aura pour but de mieux identifier sur le long terme, les conséquences des changements climatiques et de pratiques sur la ressource herbagère et les espèces emblématiques de cet espace. Ce projet est financé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire via le programme « Surpas » dont les objectifs sont d'établir des états de référence et des critères d'évaluation pour la surveillance de l'état de conservation des habitats de pelouses et prairies en France métropolitaine. En Crau, une attention particulière sera portée aux impacts de l'augmentation des périodes de sécheresse ainsi que des changements de pratiques de gardiennage impliquant de plus en plus l'installation de clôtures.



Inauguration du Centre de ressources. Remise d'un document d'archive au Président de l'Unione Montana Valle Stura.

■ 30 AOÛT 2019 : INAUGURATION DU CENTRE EURO-MÉDITERRANÉEN DE RESSOURCES SUR LA TRANSHUMANCE

Vingt-deux ans, déjà, qu'au fil des missions, des recherches, des colloques et de nombreuses médiations, des publications, des archives, des rapports de recherche, des cartes, des photographies, des enregistrements sonores, des films..., auxquels s'ajoutent les ouvrages et les documents de l'École de berger du Merle, s'accumulent à la Maison de la transhumance. Laisser ce capital en friche était bien sûr impensable. Et pourtant, comment en assurer la conservation, l'inventaire, l'indexation et la communication alors que la toute petite équipe de la Maison de la transhumance consacre déjà tout son temps à la faire fonctionner ? Organiser ce fond dans le cadre d'un centre de ressources ouvert à la profession, aux chercheurs et à quiconque en aurait l'usage pouvait sembler bien utopique. Il est cependant en bonne voie d'être atteint ! Le lieu est trouvé en 2012 tandis qu'Etienne Landais, alors directeur général de Montpellier SupAgro, propose d'accueillir le siège de la Maison de la transhumance au domaine du Merle. Un partenariat est noué, confirmé en 2014 dans le cadre d'une convention avec SupAgro. Des moyens financiers sont obtenus auprès de la Région, du Département, de la Métropole et de la Fondation du Crédit agricole. Des locaux sont aménagés et équipés, et en 2019, le Centre de ressources devient enfin réalité. Des compétences, sont trouvées en la personne de Marion Verdicchio avec qui un logiciel compatible avec d'autres systèmes de classement et permettant de gérer tous les supports documentaires en présence, est mis en application. Une grande partie du fonds est ainsi classée, indexée, traitée et conditionnée. Reste à continuer et à entamer la numérisation, car si l'accès au centre de ressources est désormais possible, sur rendez-vous, l'objectif reste à terme de privilégier la consultation en ligne. En accord avec SupAgro, le centre de ressources est axé sur la transhumance car cette pratique caractérise l'élevage cravenc qui, avec la production du foin et l'irrigation gravitaire mobilisent au Merle, l'ensemble des actions de recherche et de formation. Il n'a pas été craint aussi d'en affirmer la dimension euro-méditerranéenne. Bien que la mise en relation des deux entités, européenne et méditerranéenne, demeure complexe et difficile, c'est pourtant à cette échelle que l'histoire et l'actualité de la transhumance doivent être appréhendées.

Encore faut-il, maintenant que la structure est opérationnelle, qu'elle ait les moyens de fonctionner et de constituer un pôle de ralliement pour tous ceux, chercheurs ou non, que l'histoire et l'actualité de la transhumance intéressent dans le cadre général du pastoralisme.

■ LE SENTIER AMOUNTAGNA SE DEVELOPPE !

Le sentier AMOUNTAGNA (commune de Villars-Colmars, dans les Alpes de Haute-Provence), aménagé en 2010 grâce à un financement de type LEADER, vient d'être complété par la réouverture d'un sentier permettant d'accéder aux anciens près de fauche de la vallée de Chasse. Cet aménagement a été permis par un programme porté par la CIPRA (Commission internationale pour la protection des Alpes), intitulé « SpeciAlps », qui vise à recenser, conserver et valoriser les joyaux naturels des communes alpines. CIPRA France accompagne ainsi la Communauté de Communes « Alpes Provence Verdon » (CCAPV), choisie en tant que territoire pilote, dans la mise en œuvre de ses actions. Villars-Colmars a attiré l'attention de la CIPRA par sa volonté de faire vivre la commune et de soutenir le pastoralisme à travers le sentier AMOUNTAGNA et l'évènement annuel qui l'accompagne. L'idée a alors émergé d'aménager une nouvelle partie de sentier axée sur la biodiversité et le pastoralisme. Des panneaux thématiques ont été réalisés grâce au soutien du projet « SpeciAlps », ainsi que de la CCAPV dans le cadre du projet LEADER « Valorisation du pastoralisme ». La nouvelle portion de sentier a été aménagée au printemps 2019 et inaugurée à l'occasion des 10 ans de la journée AMOUNTAGNA du 4 août 2019. Il s'agit là d'un très ancien sentier qui apparaît sur les anciennes cartes, mais qui avait presque disparu sous l'effet du temps. Les panneaux d'interprétation sont axés sur la biodiversité de la vallée ainsi que sur la place des activités agropastorales au sein de



Nouveau panneau Amountagna et cabane des Sagnes, Villars-Colmars, août 2019.

celle-ci. Les randonneurs pourront ainsi en apprendre plus sur le pin cembro, caractéristique des ubacs de la vallée de Chasse, sur le casse-noix moucheté, mais aussi sur la pratique séculaire des prés de fauche et les effets des activités humaines sur la transformation des paysages. La journée du 4 août a été également l'occasion d'inaugurer une cabane restaurée, celle des Sagnes. Les travaux ont été conçus par le CERPAM et réalisés avec talent par un artisan local, au bénéfice d'un Groupement pastoral. Une grande pièce à vivre équipée d'un évier, d'une douche avec eau chaude, une mezzanine pour le couchage, un rez-de-chaussée spacieux pour entreposer sel, filets, croquettes. Un projet qui marie à la perfection conservation du patrimoine bâti et modernisation de l'activité pastorale. L'opération a été rendue possible grâce au financement de la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Europe (FEADER).



Début de la migration printanière de pasteurs nomades Sarıkeçili en Turquie, avril 2019.



■ YOLDA INITIATIVE : MIEUX CONNAÎTRE LE PASTORALISME MOBILE DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

Le **pastoralisme mobile (transhumance, pastoralisme nomade et semi-nomade)**, qui diffère fondamentalement des systèmes d'élevages intensifs, offre le moyen le plus durable de créer des paysages méditerranéens. Les preuves scientifiques confirment le lien étroit qui existe entre le maintien du pastoralisme mobile et la conservation de la biodiversité. Pourtant, les connaissances des multiples avantages que le pastoralisme mobile procure à l'homme et à la nature, de sa situation actuelle, des origines des menaces et des difficultés qui pèsent sur lui, de ses besoins, font encore défauts et sont souvent dispersées. Il est également très difficile d'accéder aux informations sur le terrain et de les valoriser. Compte tenu de cette lacune qui concerne de nombreux territoires du bassin méditerranéen, le programme « Yolda Initiative » a entrepris une cartographie vectorielle des routes des transhumances actuelles des pasteurs mobiles dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Ce travail s'exerce dans le cadre de « Roads Less Traveled », un partenariat mondial entre Yolda Initiative, DiversEarth et Trashumancia y Naturaleza. Les principaux objectifs de cette étude cartographique sont : évaluer l'état actuel et l'ampleur du pastoralisme mobile dans le bassin méditerranéen ; démontrer la fonction de connectivité de la pratique entre les zones à haute valeur écologique ; développer les données concernant les droits des pasteurs mobiles d'accéder à leurs terres et ressources traditionnelles ; comprendre les processus d'élaboration des politiques publiques et renforcer les solutions sur le terrain. Pour ce qui concerne la France, ce programme est mené avec l'appui du CORAM (Collectif des Races Locales de Massifs) et de la Maison de la transhumance.

■ CENTENAIRE !

Nombreux sont ceux du monde pastoral, de la Provence aux Alpes, qui connaissent ou ont entendu parler de Pierre Tellène. Célébré l'été dernier, son centenaire offre ici l'occasion de rappeler combien cet éleveur ne cesse, sa vie durant, de défendre la grande transhumance ovine et la race du mérinos d'Arles. Soucieux des progrès de l'élevage, dès après la Seconde Guerre mondiale, Pierre Tellène se lie d'amitié avec les « assistants-bergers » délégués par le ministère de l'Agriculture, la Fédération nationale ovine et la Bergerie nationale de Rambouillet, dans les départements d'élevage ovin. L'assistant du Vaucluse, Albert Rouqueyrol, l'un des fondateurs de la revue « Pastre », lui devient vite un ami qu'il aide à pénétrer le monde pastoral local. Reconnu comme un professionnel de qui l'on recherche les avis et les conseils, Pierre Tellène est souvent appelé à défendre la cause des éleveurs. Le directeur du domaine et de l'École de berger du Merle, Irénée Denoy, l'emmène souvent à Paris pour cela. C'est ainsi qu'il prend part, aux côtés du professeur Michel Fontaine de l'École vétérinaire de Lyon, à la mise au point d'une prophylaxie de la brucellose, respectueuse des animaux et des intérêts des éleveurs. Auparavant, il rencontre au Merle, un homme dont il partage aussitôt la vision du monde pastoral et apprécie l'éloquence et l'amitié : Jean Blanc, l'initiateur, entre autres, des parcs naturels régionaux. En 1979, il aide Alain Sadorge, à défendre la race caprine du Rove, alors menacée d'extinction, et fait partie des membres fondateurs de l'association de ses éleveurs. En 1989, il participe, aux côtés de Serge Roman et d'autres éleveurs, à la création de l'Association des éleveurs ovins transhumants du Vercors qui, dès lors, fait entendre sa voix au Parc naturel régional et à la Réserve nationale des Hauts Plateaux. En 1991, il contribue à la création de la Fête de la transhumance de Die, aux côtés de ses initiateurs. L'objectif, celui de jeter des ponts entre les éleveurs du Vercors et les transhumants de Provence et d'instaurer l'entente, le motive particulièrement. « *En montagne, n'arrive jamais en conquérant !* » conseille-t-il. Quelques autres de ses formules, telle celle qu'il prononce tandis qu'on lui demande en quoi consiste le patrimoine pastoral, pour lui : « *Le patrimoine pastoral, c'est la liberté du berger* », demeurent mémorables. Doit être aussi mentionnée, sa contribution au débat que suscite le retour du loup quand, plaidant pour la profession, il démontre que l'élevage pastoral devient impossible en présence du loup.



Pierre Tellène.

Durant une bonne trentaine d'années il conduit son troupeau sur le même alpage de Chamousset, en Vercors. Ses amis qu'il invite, chaque 15 août, se souviennent de la chaleur de son accueil, autour de l'agneau grillé. Tant à Chamousset qu'à La Cheylude où il réside, près de Montoux, il ne cesse de manifester son goût pour l'accueil, la rencontre et l'échange. Si Pierre Tellène, comme un certain nombre de personnes de son âge, a perdu aujourd'hui la mémoire, il a gardé son sourire. À nous de conserver sa mémoire et de continuer, comme il n'a cessé de le faire, des plaines du Comtat Venaissin aux montagnes des Alpes, d'œuvrer pour la compréhension mutuelle de nos contemporains.





Mondial de tonte de moutons, Le Dorat, juillet 2019.

■ MONDIAL DE TONTE DE MOUTONS : UNE PREMIÈRE EN FRANCE !

Les championnats du monde de tonte de moutons se sont tenus pour la première fois en France, du 4 au 7 juillet 2019, à Le Dorat (Haute-Vienne). Le Collectif pour la Promotion du Mérinos d'Arles et la Maison de la transhumance étaient présents avec un espace dédié à la race mérinos d'Arles et au projet de développement de vêtements de pleine nature, ainsi que par la présentation de quelques béliers dans l'espace animaux. Les produits (veste, chaussettes) étaient également présentés dans l'exposition « Carré de laine », montrant les savoir-faire des entreprises dans les domaines de l'habillement, de l'habitat (litterie, décoration, tapis, tenture), du bâtiment (isolation phonique et thermique) et de l'innovation technologique à partir des différences laines de France. L'occasion de rencontrer l'ensemble de la filière laine française (tondeurs, négociants, artisans...) et internationale et de participer à un événement unique en son genre, associant compétition acharnée, ambiance festive et découverte des métiers et produits associés à la laine. Trente-quatre nationalités étaient représentées, pour 300 compétiteurs, Ecosse, Pays de Galles et Nouvelle-Zélande remportant l'essentiel des médailles dans les différentes catégories de concours : tonte machine, tonte aux forces, tri de laine, par équipe et en individuel.

AGENDA

À NE PAS MANQUER

Jeudi 2 avril 2020

Aix-en-Provence

Siège régional du Crédit Agricole Alpes Provence

Colloque européen

Pastoralisme et nature protégée en Méditerranée occidentale.

Construire des partenariats durables

proposé par la Maison de la transhumance, en partenariat avec le CERPAM, l'Agence Régionale pour l'Environnement et l'Écodéveloppement-Agence Régionale de la Biodiversité et l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et Écologie

Renseignements :

Sandrine Plateel - Tel. 04 90 17 06 68

s.plateel@transhumance.org

www.transhumance.org



Parc national de la Vanoise, juillet 2014.

>> Le Président, les membres du Conseil d'Administration et l'équipe de la Maison de la transhumance vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une année 2020 riche de belles collaborations



MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Contact : Maison de la transhumance

Domaine du Merle – Route d'Arles
13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : s.plateel@transhumance.org

Sites internet :

www.transhumance.org – www.larouto.eu

Directeur de la publication : Patrick Fabre

Directrice de la rédaction : Sandrine Plateel

Ont contribué à la rédaction de cette lettre d'information : Jean-Claude Duclos, Patrick Fabre, Frédéric Laurent, Thierry Dutoit, Laurent Tatin, Fanny Sauguet, Engin Yilmaz

Crédits photos : Patrick Fabre, Engin Yilmaz

BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : _____ Prénom : _____

Structure : _____ Qualité ou Fonction : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance : En tant que personne physique (particulier) : 25 €/an

En tant que personne morale (structure) : 60 €/an